

UNIVERSITE LITTORAL

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, session 2023**

Le président de l'Université Littoral - Côte d'Opale,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Expert-e en calcul scientifique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, au titre de l'année 2023 :

Madame BROZ Emilie, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Université du Littoral Côte D'Opale, Dunkerque.

Monsieur FOLL Cedric, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur BOUSSEMART Frederic, maître de conférences, Université d'Artois, Arras.

Monsieur CEROTTI Jerome, attaché principal d'administration de l'état, Université du Littoral Côte D'Opale, Dunkerque.

Monsieur FONLUPT Cyrille, professeur des universités de classe exceptionnelle, Université du Littoral Côte D Opale, Calais.

Madame VIVIER Emmanuelle, ingénieur de recherche hors classe, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

Madame LECOEUR Cecile, ingénieur de recherche cnrs, suppléante, Centre national de la recherche scientifique, Lille.

Fait à Dunkerque, le 29 juin 2023  
Le Président, Hassane SADOK

